

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 29 décembre 2021

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2021-2022.555

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 12 novembre dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] j'aurais besoin de :

1. le nombre de centres de prélèvement publics au Québec par année depuis 2000.
2. Le nom et les adresses des centres de prélèvement publics qui ont fermé depuis 2000.
3. Le nombre de tests d'analyse de laboratoire médical et le nombre de tests d'imagerie médicale qui sont prescrits par année depuis 2000 à l'échelle de la province.
4. Le nombre de tests d'analyse de laboratoire médical qui sont effectués dans les laboratoires du réseau de la santé par année, depuis 2000.
5. Le nombre d'analyses d'imagerie médicale qui sont effectuées chaque année au sein du réseau de la santé depuis 2000.
6. Le coût moyen pour effectuer une mammographie dans le réseau public en 2021 (excluant le salaire des radiologistes)? » (*sic*).

... 2

Il s'avère que les points 1 et 2 de votre demande d'accès relèvent davantage de chacun des établissements de santé et de services sociaux. Nous vous invitons à formuler votre demande auprès des responsables de l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels de ces instances. Leurs coordonnées sont disponibles en ligne sur le site Internet de la Commission d'accès à l'information.

Nous avons le regret de vous informer que nos recherches n'ont permis de repérer aucun document répondant aux points 3 et 5 à votre demande d'accès.

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, le document répondant au point 4 de votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer.

Pour le point 6, le coût moyen pour réaliser une mammographie dans le réseau public en 2021 en excluant le salaire des radiologistes est de 52,66 \$. Il est à noter qu'il s'agit d'un coût direct et non pas d'un coût complet, c'est-à-dire une dépense précisément pour fournir ce service. Nous n'avons pas toutes les informations pour obtenir le coût complet c'est-à-dire tous les coûts liés à ce service comme par exemple, les honoraires du médecin, l'amortissement ainsi que les coûts indirects.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur par intérim

Original signé par

Robin Aubut-Fréchette

p. j. 2